



AVEC nous
c'est public!

INFO-NÉGO



ÊTRE FP
C'EST
S'APPARTENIR

AVEC NOUS FACE AU CONSEIL DU TRÉSOR : LE FRONT COMMUN

Le 16 mars 2014, la CSN, le SISP (qui regroupe la CSQ, l'APTS et le SFPQ) et la FTQ annonçaient publiquement la création d'un front commun en vue des négociations du secteur public de 2015. Face au Conseil du trésor, le Front commun défend les revendications de plus de 400 000 travailleuses et travailleurs des secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la fonction publique du Québec.

AVEC NOUS POUR DÉPOSER LES DEMANDES DE TABLE CENTRALE

Sur le thème **AVEC NOUS** et accompagné de centaines de manifestants, le **Front commun (CSN, FTQ et SISP)** a déposé les demandes de table centrale auprès du Conseil du trésor, le 30 octobre dernier. Voici, en bref, les principales demandes :

1 LA DEMANDE SALARIALE

4,5% par année, pour une convention collective de 3 ans, divisé de la façon suivante :

- A.** 2% par année pour combler le retard de rémunération globale avec le reste des travailleuses et des travailleurs du Québec. Cet écart, fixé à 8,3%, en novembre 2013, par l'Institut de la statistique du Québec, inclut le salaire, le régime de retraite et les autres avantages sociaux;
- B.** 2% par année pour maintenir la parité avec les autres salarié-es du Québec et contrer la hausse du coût de la vie. Ce 2% vise à prémunir les employé-es du secteur public contre l'inflation et contre les augmentations de salaire prévues dans les autres secteurs d'activité;
- C.** 0,5% par année, en montant fixe, basé sur le salaire moyen dans le secteur public, afin de redistribuer la création de richesse du Québec et de diminuer les écarts entre les salarié-es.

2 L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'obtention d'engagements clairs du Conseil du trésor, s'accompagnant de mesures concrètes, afin de :

- A.** lutter contre la précarité d'emploi dans le secteur public;
- B.** défendre l'autonomie professionnelle dans le secteur public;
- C.** contrer l'intrusion du secteur privé dans les services publics, notamment en s'attaquant à la sous-traitance et à la privatisation des services;
- D.** améliorer la conciliation travail-famille-études.

**FRONT
COMMUN
2015**
WWW.FRONTCOMMUN.ORG

AVEC NOUS UN THÈME POUR LA NÉGO

Le thème retenu pour la prochaine ronde de négociation est «**AVEC NOUS**». S'articulant principalement autour de déclinaisons larges comme «**AVEC NOUS** pour défendre les services publics» ou «**AVEC NOUS** c'est public!», ce thème est à la fois un clin d'œil au rôle des employé-es du secteur public, à leur volonté de s'engager dans l'amélioration des services publics et à la solidarité qui les unis pour cette grande ronde de négociation.

Ce thème central sera également décliné de diverses façons par la FP pour les questions touchant les enjeux sectoriels.

À cet effet, en dépliant votre info-négo, vous trouverez une première affiche mettant de l'avant un des enjeux chers à la FP pour la négociation sectorielle : l'amélioration du renouvellement et de la stabilité de la main-d'œuvre.

**DÉPLIEZ VOTRE INFO-NÉGO
POUR DÉCOUVRIR VOTRE
AFFICHE AVEC NOUS**

ÊTRE FP, C'EST SE DÉMARQUER

Le 3 novembre 2014, le comité de négociation de la FP a déposé ses revendications auprès du Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS).

L'intérêt pour la clientèle, la réalisation d'un travail de qualité, les conditions d'exercice, les perspectives de travail et la reconnaissance sont parmi les grandes préoccupations des membres et sont au cœur des revendications déposées. Au-delà du régime draconien d'austérité que nous servent les libéraux et du projet de loi 10, la FP propose des solutions concrètes et humaines aux problèmes quotidiens vécus par les professionnel·les dans le réseau de la santé et des services sociaux.

L'objectif du dépôt sectoriel est de mettre de l'avant les questions liées aux défis de main-d'œuvre et d'amener des solutions pour renforcer les motivations à travailler dans le réseau de la santé et des services sociaux. Pour y parvenir, la FP propose, notamment, que soit créé un comité local d'amélioration continue qui se pencherait sur la qualité des services offerts, le transfert d'expertise, la conciliation famille-travail, la qualité de vie au travail et l'analyse de toutes les dimensions liées aux charges de travail.

En plus de ce comité et en cohérence avec les demandes déposées par le Front commun, la FP a également soumis des pistes de solutions pour améliorer le renouvellement et la stabilité de la main-d'œuvre, consolider les conditions d'exercice, assurer la reconnaissance professionnelle et se pencher sur tous les aspects de la santé et de la sécurité au travail. Ce faisant, les demandes de la FP sont des avenues légitimes, réalistes et réalisables qui doivent être non seulement considérées, mais réellement mises en place pour améliorer le quotidien des professionnel·les, des techniciennes et des techniciens du réseau de la santé et des services sociaux.

PARCE QU'ÊTRE FP, C'EST SE DÉMARQUER!

ÊTRE FP
C'EST
S'APPARTENIR

WWW.FPCSN.QC.CA FACEBOOK.COM/FPCSN



JANVIER À MARS 2014

PRÉPARATION DU VASTE OUTIL DE CONSULTATION DES MEMBRES DE LA FP PAR LE COMITÉ DE NÉGOCIATION



MARS ET AVRIL 2014

VASTE CONSULTATION ÉLECTRONIQUE DES MEMBRES DE LA FP



SEPTEMBRE 2014

CONSULTATION DES MEMBRES LORS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES POUR L'ADOPTION DU CAHIER SECTORIEL



OCTOBRE 2014

HARMONISATION DES DEMANDES EN FONCTION DES AMENDEMENTS PROPOSÉS PAR LES MEMBRES LORS DE LA TOURNÉE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES



3 NOVEMBRE 2014

DÉPÔT DES DEMANDES SECTORIELLES DE LA FP AUPRÈS DU CPNSSS



LA SUITE DES CHOSSES?

Les parties ont l'obligation de négocier de bonne foi le renouvellement de la convention collective. Cette obligation est prescrite par le Code du travail. La FP a procédé au dépôt des propositions sur les matières sectorielles le 3 novembre dernier. L'employeur doit transmettre ses propres propositions dans un délai n'excédant pas les 60 jours suivant ce dépôt. Les représentants patronaux ont d'ailleurs indiqué aux membres du comité de négociation de la FP qu'ils respecteraient ce délai. Nous pouvons donc nous attendre à ce que les propositions patronales soient déposées avant la période des fêtes. C'est à ce moment que débute la période de négociation directe.

REFUSONS L'AUSTÉRITÉ

MANIFESTATION
29 NOVEMBRE 2014
WWW.REFUSONS.ORG